

Metz, le 23 novembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inauguration du local à déchets rue Serpenoise à Metz

Dans le cadre de l'amélioration de la collecte des déchets sur le territoire, les élus de l'Eurométropole de Metz ont décidé d'installer des points d'apports volontaires enterrés et aériens et de créer des locaux dédiés. Ce jeudi 23 novembre, le local à déchets situé 7 rue Serpenoise à Metz a été inauguré.

L'installation des locaux à déchets, ouverts 7j/7 et 24h/24, marque la volonté forte des élus de l'Eurométropole d'améliorer le quotidien des habitants et de lutter contre les dépôts sauvages.

Depuis le 13 novembre 2023, les habitants et les professionnels des rues listées ci-dessous disposent d'un badge d'accès personnel, fourni par le pôle Gestion des Déchets de l'Eurométropole de Metz, pour déposer leurs déchets dans le local rue Serpenoise :

- Serpenoise (portion entre la rue Puhl Demange et rue du Petit Paris),
- Petit Paris,
- Ladoucette (portion sud, jusqu'au début de la place St-Jacques),
- Tête d'Or (de la rue Serpenoise jusqu'aux n°7/8)

Attention : seuls les sacs d'ordures ménagères et les emballages recyclables doivent être déposés dans le local. Le verre (pots, bocaux, bouteilles...) doit être déposé dans les points d'apport volontaire et les encombrants en déchetterie.

Pour des raisons de sécurité, le local d'une surface de 35 m² est placé sous vidéosurveillance, son entretien est assuré du lundi au samedi par un prestataire.

Montant des travaux : 116 000 € TTC

Pj : flyer

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu